

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

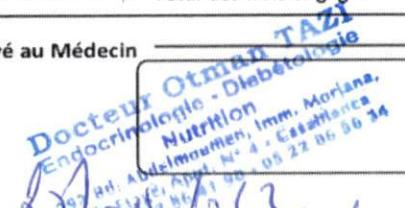
- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

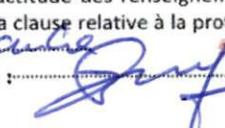
Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		HASSISMI HAMID	
Date de naissance :		24/04/62	
Adresse :		N°151 Rue C Hay TISSIR II PIN CASA	
Tél. :	06 66 24 11 51 Total des frais engagés : 633,0 Dhs		

Autorisation : CNLP N° A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
 Dr. Otman Tazi Endocrinologie - Diabétologie Nutrition 12 Av. Abdelmoumen, Imm. Moriana, Appart. N° 4 - Casablanca	
Date de consultation : 17-10-12	
Nom et prénom du malade : AYED Kamil Age: 50	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Casablanca Signature : 
 Signature de l'adhérent(e) : 
 Le : 17/10/12

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/2022		120	120	INP DR. SULTAN TAZI Docteur Sultan Tazi Endocrinologue - Diabétologie Nutrition 2ème étage, Imm. Mariana, Abdelmalek Imm. N° 4 - Casablanca Tunisie, Apt. N° 4190 - 0522865634 Tel: 0522864190 - 0522865634
17/01/2022		1	1	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TISSIRI Dr. Sultan HAJOUI Bd. A N° 58 Hay Mohamed Casablanca Tel.: 0522 62 69 01	22/01/22	48,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/01/2022	Bx 50	335,00

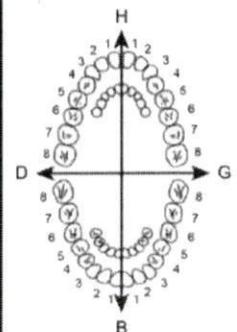
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

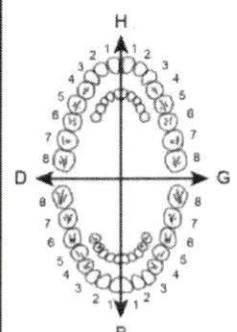
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433562
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	36533411	11433563
B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France

Diplômé en Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Omnipraticien Diplômé de la faculté de Monastir

Holter Glycémique

Membre de la société Française d' Endocrinologie



Casablanca le, 27/01/2022

Mme LAZAAR Kamila

48,00

DIMAZOL 10 mg
1/2 comprimé le matin (pendant 03 mois)

PHARMACIE TISSIR II
Dr. Salwa HAJOUD
Bd. A N° 58 Hay Mohammadi
Casablanca - Tel.: 0522 62 69 0.

48,00

48,00

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabetologie
293 Bd. Abdelmoumen, Appt. N°4, Imm. Marjan
2ème Etage, Appt. N°4, Imm. Marjan
Tel : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France

Diplômé en Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Omnipraticien Diplômé de la faculté de Monastir

Holter Glycémique

Membre de la société Française d' Endocrinologie

Casablanca le, 25/01/2022

Mme LAZAAR Kamila

TSH us

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition
293 Bd. Abdelmoumen, Imm. Marjana,
2ème Etage, Appt. N° 4 - Casablanca,
Tel : 0522 86 41 90 - 0522 86 56 34

L'EPICORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
Boulevard Anoual
3305091 TP 36336941
INN



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biogiste - Cytogénéticien - Biogiste de la Reproduction

FACTURE N° : 2201262029

Casablanca le 26-01-2022

Mme Kamila LAZAAR

Demande N° 2201262029

Date de l'examen : 26-01-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
0164	TSH us	B	250

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 335 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent trente-cinq dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
Boulevard Anoual
N° 93 Casablanca / Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
GSM : +212(0) 6 68 43 91 31 / IF : 15188932 - TP : 36336941 - CNSS : 4157526
E-mail : contact@glab.ma - www.glab.ma - ICE : 001758930000090

Résultats de Mme Kamila LAZAAR
Né(e) le 01-01-1971
Dossier : 2201262029

Mme Kamila LAZAAR
HAY TISSIR 2 N° 151
ROCHES NOIR
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 26-01-2022 à 09:59 par Amina GHFARA
Dossier enregistré le: 26-01-2022 à 09:59
Compte-rendu complet

*Intervalles de référence**Antériorités***INFORMATION PATIENT**

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

HORMONOLOGIE

TSH
(Beckman Access / Chimiluminescence)

26-10-2021
2.193 mUI/L (0.340-5.600) 1.572

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10
E-mail : contact@glab.ma

Dossier validé biologiquement par : Docteur Ilham BOURZIK

Page 1 / 1